

Compte rendu de séance

Séance du 26 Mars 2024

L'an 2024 et le 26 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des bains douches sous la présidence de BARNIER Patrick Maire

Présents : M. BARNIER Patrick, Maire, Mmes : BACQUET Françoise, BLANC Élise, BUFFAULT Aurélie, DEGUERET Sylvie, KUCEJ Yvonne, PRINET Josiane, SAMSON Véronique, SOUESME BARNIER Caroline, MM : DELION Thierry, LAMBERT Denis, POULAIN Éric, ROBINET Patrick, THUIZAT Patrick

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CHAUMEAU Pascal à Mme PRINET Josiane, GODFROY Jean-Pierre à Mme KUCEJ Yvonne

Absent(s) : Mme MUSIAL Sandrine, MM : GAYRARD Francis, SARRAZIN David

A été nommé(e) secrétaire : M. THUIZAT Patrick

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2024
- 2 – Plan de financement et demande de subvention pour la rénovation et l'éclairage des courts de tennis auprès de l'ANS - D_26032024_01
- 3 – SDE 18 : plan de financement rénovation place Jean Sautivet - D_26032024_02
- 4 – SDE 18 : plan de financement extension parc de la mairie - D_26032024_03
- 5 – Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2024

Vote : A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstention : 0)

2 – Plan de financement et demande de subvention pour la rénovation et l'éclairage des courts de tennis auprès de l'ANS

réf : D_26032024_01

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de réhabilitation des courts de tennis et de leur éclairage,

M. le maire propose d'adopter le plan de financement suivant pour cette opération dont le montant des travaux est estimé à 56 223,24 € HT, soit :

Travaux et équipements : 56 223,24 €

Financement :

- ANS : 11 244,00 €

- Commune : 44 979,24 €

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement exposé ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le maire à déposer le dossier de demande de subvention inhérent à ce projet auprès de l'agence nationale du sport et de signer tout document y afférent.

Vote : A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstention : 0)

3 – SDE 18 : plan de financement rénovation place Jean Sautivet

réf : D_26032024_02

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de rénovation de l'éclairage public place Jean Sautivet,

Vu le plan de financement prévisionnel concernant le dossier n° 2023-01-189 pour ces travaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la réalisation des travaux pour la rénovation de l'éclairage public place Jean Sautivet.

Article 2 : d'accepter le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT : 4 154,98 euros

Contribution de la commune HT (30%) : 1 246,49 euros

Contribution du SDE HT (70%) : 2 908,49 euros

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2024.

Vote : A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstention : 0)

4 – SDE 18 : plan de financement extension parc de la mairie

réf : D_26032024_03

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet d'extension de l'éclairage public dans le parc de la mairie,
Vu le plan de financement prévisionnel concernant le dossier n° 2023-01-186 pour ces travaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la réalisation des travaux pour l'extension de l'éclairage public dans le parc de la mairie,

Article 2 : d'accepter le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT :	24 741,59 euros
Contribution de la commune HT (50%) :	12 370,80 euros
Contribution du SDE HT (50%) :	12 370,80 euros

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2024.

Vote : A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstention : 0)

5 – Questions diverses :

Sans objet.

Séance levée à 19h00